

# L'Homélie “ In Iohannem euangelistam ” de saint Jérôme

Dom G. Morin identifia<sup>1</sup> parmi les nombreux textes latins publiés aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles sous le nom de Jean Chrysostome, quatorze « homélies » de saint Jérôme<sup>2</sup> ; ces identifications reposent uniquement sur la critique interne<sup>3</sup>. Signaler quelques manuscrits qui vérifient pour l'une de ces pièces, l'homélie *In Iohannem euangelistam*, l'attribution hiéronymienne reconnue par une autre voie, sera rendre hommage à la sagacité du savant bénédictin. En outre, ces nouveaux témoins attirent l'attention sur les incohérences, jusqu'ici inaperçues, qui déparent ce discours.

Ces nouveaux témoins sont trois lectionnaires de la fin du xi<sup>e</sup> ou du début xii<sup>e</sup> siècle, qui contiennent des textes homilétiques et hagiographiques. Aucun des trois manuscrits ne paraît dépendre directement de

---

1. Dom G. MORIN, *Les monuments de la prédication de saint Jérôme*, dans *Rev. d'Hist. et de Litt. rel.* 1 (1896), pp. 393-434 ; cet article est repris dans *Études, textes, découvertes. Anecdota Maredsolana*. Seconde série, Tom. I (Maredsous-Paris 1913), pp. 220-255. — Dom Morin utilisait l'édition latine des *Opera omnia* de Jean Chrysostome, publiée à Venise en 1549 (5 tomes in-4<sup>o</sup>).

2. Dix *Tractatus* sur l'Évangile de saint Marc et quatre homélies sur *Mt.* 18,7-9 ; sur *Lc.* 16,19-31 ; sur *Jn.* 1,1-14 ; et sur la Nativité du Seigneur. Dom G. Morin en procura une nouvelle édition, cf. *Anecdota Maredsolana*, Vol. 3, pars 2 (Maredsol-Oxoniae 1897), pp. 317-398, qui est reproduite dans C.C. 78, pp. 449-529 (nous utilisons cette édition), et dans P.L.S. 2,125-193. Cf. *Clavis*<sup>2</sup>, nos 594-598.

3. Sauf les *Tractatus* 2-10 sur saint Marc dont on ne connaît aucun manuscrit, ces homélies sont transmises par les nombreux témoins d'une ancienne collection analysée par Dom A. WILMART, *La collection des 38 homélies latines de saint Jean Chrysostome*, dans *Journal of Theol. Studies* 19 (1918), pp. 305-327. Pour son édition, Dom Morin a utilisé seulement 3 manuscrits de cette collection : Paris, B.N. lat. 12 140 (x<sup>e</sup> s., Saint-Maur-des-Fossés) ; Paris, B.N. lat. 2651 (xi<sup>e</sup> s., Saint-Martial de Limoges) ; Oxford, Bodl. Laud. Misc. 452 (x<sup>e</sup> s., Lorsch?) ; il a en outre collationné l'édition de Venise, citée supra note 2. — Cf. B. LAMBERT, *Bibliotheca hieronymiana manuscripta*, t. II (Hagae Comitibus 1969), pp. 311-328, nos. 222-226.

l'un des deux autres, mais ils utilisent des sources communes. Pour Noël en particulier, tous les trois reproduisent plus ou moins complètement une série homilétique plus ancienne, qui comprend l'homélie *In Iohannem euangelistam*. L'attribution explicite à saint Jérôme et l'ordonnance du texte manifestent que ces lectionnaires et leur source sont indépendants de la collection des 38 homélies latines de Jean Chrysostome, d'après laquelle l'homélie *In Iohannem euangelistam* est jusqu'à présent connue. Ces lectionnaires sont les suivants :

PARIS, Arsenal 471 (XII<sup>e</sup> s., Collège de Navarre). Fol. 7v-9 : In principio erat uerbum (*Jn.* 1,1-2) — TRACTATUS SANCTI IERONIMI DE EADEM LECTIONE. — Legimus et litteras saeculares... / ... tunc mereberis me tangere.

ROUEN, B.M. 1390 (U. 36) : Ce manuscrit, copié à Saint-Aubin d'Angers vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle, provient de la bibliothèque des Capucins de Mortagne<sup>4</sup>. Fol. 68-70v. : TRACTATUS [SANCTI IERONIMI<sup>5</sup>] DE EADEM LECTIONE. — Legimus et litteras saeculares... / ... tunc mereberis me tangere.

PARIS, B.N. lat. 3788. Ce manuscrit, copié au XII<sup>e</sup> siècle, provient peut-être de la région d'Angers ou du Mans. Fol. 180-181 : (Le titre et le début du texte manquent) / / non est factus : propterea non per ipsum est. Spiritus enim sanctus qui fecit omnia... / ... tunc mereberis me tangere. Haec<sup>6</sup> autem dixi propter haereticos quosdam qui dominum nostrum ihesum christum resurrexisse non credunt. Nos igitur, fratres, qui saluatorem mundi christum de uirgine natum, temptatum, passum, mortuum et sepultum, tercia die a mortuis resurrexisse fideliter firmiterque credimus, carnem nostram in die iudicii resurrecturam non dubitemus ; praestante ipso de quo locuti sumus domino nostro ihesu christo, qui cum patre et spiritu sancto uiuit et regnat, deus, per immortalia saecula saeculorum. Amen. Explicit.

Dans ces trois lectionnaires, le texte de l'homélie est disposé de façon à constituer un commentaire suivi du début de l'Évangile de saint Jean ; la correspondance avec l'édition établie d'après la tradition pseudo-chrysostomienne, dans laquelle l'ordre des versets évangéliques n'est pas respecté, se présente ainsi :

4. Cf. J. VEZIN, *Les Scriptoria d'Angers au XI<sup>e</sup> siècle*, dans *Positions de thèses de l'École nat. des Chartes*, 1958, p. 133.

5. Ces deux mots ont été grattés, mais la lecture à la lumière violette effectuée par Madame Ch. Duparc à l'I.R.H.T. ne laisse aucun doute sur leur restitution.

6. Cette finale inédite est propre à ce manuscrit ; il s'agit probablement d'une glose ajoutée par le copiste.

- 1 In principio erat... Legimus et litteras... / ...sed una diuinitas.  
C.C. 78, p. 519, lig. 90-105.
- 2 Omnia per ipsum... Multi enim male... / ...proprietates uerborum.  
C.C. 78, pp. 518-519, lig. 46-90.
- 3 De iohanne dicitur... / ...dignabantur aspicere.  
C.C. 78, pp. 517-518, lig. 1-45.
- 4 Fuit homo missus a deo. Iohannes fuit... / ...tunc mereberis me tangere.  
C.C. 78, pp. 519-523, lig. 105-217.

La différence entre les deux traditions de l'homélie se résume finalement en une interversion des fragments 1 et 3. Mais il ne fait aucun doute que l'ordre proposé par les lectionnaires est primitif, car il suit le développement du texte évangélique ; l'interversion provient d'un accident dans l'archétype de la tradition pseudo-chrysostomienne<sup>7</sup>. Le texte de celle-ci comporte d'ailleurs une incohérence significative : dès le début (lig. 4-6) l'auteur rappelle une explication antécédente et veut éviter de se répéter : *Videte quomodo piscator indoctus nouum uerbum proprietatis dixit sic de Deo : In principio erat Verbum. Quae iam locuti sumus : neque enim possumus eadem replicare*. Or cette explication se trouve en fait deux pages plus loin, aux lignes 93-100 : *Piscator noster inuenit quod philosophus non inuenit. Si dixisset, In principio erat Deus Filius, uidebatur Patrem exclusisse, aut etiam duos deos facere... Vide ergo quomodo paulatim et prudenter inrepsit. In principio non dicit erat Deus, ne uideretur deum et deum facere, deos duos iunctos : sed Filium Verbum nominat*. Les lectionnaires, au contraire, rétablissent l'ordre normal du discours. On peut aussi remarquer que, dans le texte du Pseudo-Chrysostome, lig. 90, l'expression : *Videte proprietates uerborum*, annonce un développement qui se lit lig. 155, où il est question de la *proprietas* des mots (cf. lig. 4-5). Ici encore le témoignage des lectionnaires est vérifié.

7. Comme les fragments 2 et 3 comportent chacun 45 lignes (d'après l'édition citée), et le fragment 1, 15 lignes, on peut déduire qu'ils étaient copiés sur un quaternion dont le 8<sup>e</sup> demi-folio a été coupé : frag. 1 = f. 1rv. ; frag. 2 = f. 2r.-4v. ; frag. 3 = f. 5r.-7v. (Schéma I). Par erreur, le demi-folio 1 a été posé sur le demi-folio 4, ce qui a entraîné l'inversion du sens de pliage, et donné au demi-folio 5 la première position (Schéma II).

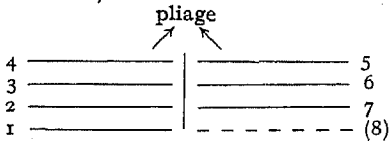


Schéma I

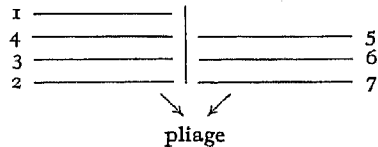


Schéma II

La forme primitive de l'homélie *In Iohannem euangelistam* et le nom de son auteur sont ainsi restitués par les lectionnaires<sup>8</sup> ; le texte du Pseudo-Chrysostome a une origine accidentelle, car il est invraisemblable que l'on ait volontairement abandonné l'ordre logique du commentaire évangélique et recherché l'incohérence. Il s'ensuit que tous les témoins de la collection des 38 homélies, mise sous le nom de Jean Chrysostome, malgré d'importantes divergences, dérivent — au moins pour l'homélie *In Iohannem euangelistam* — du même archétype.

\* \* \*

Rétablir la forme primitive d'un texte n'explique pas sa composition ; la présence d'un doublet et d'une rupture dans l'exposé, qui permet de distinguer un commentaire suivi de *Jn.* 1,1-7 et un sermon sur *Jn.* 1,14a, fait douter que notre homélie soit d'une seule venue. D'après les lectionnaires, les versets évangéliques sont expliqués dans cet ordre :

|            |                      |
|------------|----------------------|
| Jean, c. 1 | C.C. 78, pp. 517-523 |
| v. 1-2     | lig. 90-105          |
| v. 3-4a    | lig. 46-71           |
| v. 4b-5    | lig. 72-79           |
| v. 6a      | lig. 80-90 ; 1-11    |
| v. 6b      | lig. 11-45           |
| v. 6a et b | lig. 105-126         |
| v. 7       | lig. 126-128         |
| v. 14a     | lig. 120-217         |

Ce tableau fait apparaître deux commentaires du verset 6a et b, qui se répètent parfois de façon littérale : ainsi la distinction entre *erat* et *fuit* (lig. 83ss. et 105ss.) et l'étymologie du nom *Iohannes* (lig. 11ss. et 124ss.). Comme le premier commentaire de ce verset 6 est lié à celui des versets 1 et 2 (lig. 4-6 renvoient à lig. 93-100), c'est le second qui fait figure d'interpolation.

Le commentaire du verset 7 est réduit à deux lignes, ou plus exactement l'auteur s'excuse de n'en pas donner : *Multa sunt quae dicantur, sed excludimur tempore*. C'est la fin d'une homélie<sup>9</sup>. De fait le commentaire s'interrompt et l'on passe sans transition à un exposé sur le mystère de l'Incarnation. Cette seconde partie de l'homélie *In Iohannem euangelistam* est si peu liée à la première qu'elle a pu être transmise séparément dans deux homéliaires au moins :

8. Toutefois, la qualité du texte est médiocre.

9. La même formule se retrouve à la fin du *Tractatus* de Jérôme sur le Psaume XCII : « *Multa sunt quae dicantur, sed hora excludimur, et pauca de laudibus Domini dixisse sufficiat* » (C.C. 78, p. 433, lig. 120-122).

ROME, Vatic. lat. 3835, écrit au début du VIII<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>. Fol. 84-86v. : ITEM INCIPIIT SERMO SANCTI IOHANNIS CHRYSOSTOMI IN IOHANNIS EUANGELIUM ET IN SABBATO SANCTO. — Verbum caro factum est et habitauit in nobis.. Verbum caro factum est et quomodo factum est ignoramus... / ...tunc mereris me tangere. Praestante...

MONT-CASSIN, II (XII<sup>e</sup> s.), pp. 273-275 : (Sans titre<sup>11</sup>) Verbum caro factum est et habitauit in nobis... / ...tunc mereberis me tangere<sup>12</sup>.

Ces remarques montrent que l'homélie *In Iohannem euangelistam* est une composition artificielle comprenant :

- une homélie exégétique sur *Jn.* 1,1-7 ; C.C. 78, pp. 517-520, à lire ainsi : lig. 90-105 ; 46-90 ; 1-45 ; 123-126.
- un fragment d'exégèse sur *Jn.* 1,6 ; C.C. 78, pp. 519-520, lig. 105-126.
- un sermon sur le mystère de l'Incarnation : C.C. 78, pp. 520-523, lig. 129-217.

Mais comme il est facile de reconnaître le même auteur dans ces trois éléments, l'authenticité hiéronymienne n'est pas mise en cause. D'ailleurs, les commentaires homilétiques sur les Psaumes ou sur saint Marc ont été composés de la même façon. Il est en effet vraisemblable qu'à l'origine, les homélies de Jérôme ont été rassemblées dans l'ordre chronologique de la prédication, ou dans l'ordre liturgique des lectures bibliques, (si toutefois ce dernier existait !) ; ces recueils, qui ne nous sont pas parvenus, ont été démantelés et réorganisés selon un ordre logique, et plus facilement utilisable, en commentaires des livres bibliques. Dom G. Morin<sup>13</sup> a relevé une trace évidente de cette manière de faire, en remarquant que le *Tractatus* sur le Psaume XIIIIII fait suite au *Tractatus* X sur saint Marc : les deux parties d'une même prédication ont été séparées et placées, selon le texte biblique commenté, dans deux recueils différents. La composition artificielle de l'homélie *In Iohannem euangelistam* s'explique pareillement comme un regroupement, en forme de commentaire, de fragments de la prédication de saint Jérôme sur le quatrième Évangile.

J.-P. BOUHOT,  
Lyon

10. Sur ce manuscrit qui forme avec *Vatic. lat.* 3836, les seconde et troisième parties de l'homélaire écrit par le prêtre Agimond, pour la basilique romaine des Saints-Philippe-et-Jacques, cf. R. GRÉGOIRE, *L'homélaire romain d'Agimond*, dans *Ephem. liturg.* 82 (1968), pp. 257-305.

11. La table, en tête du manuscrit, indique cependant : *De pascha*, titre corrigé ensuite : *In sabbato sancto* ; cf. *Bibliotheca casinensis*, t. I (Mont-Cassin 1873), p. 163.

12. Ce texte a été publié d'après ce manuscrit par A.-B. Caillau, *Sancti Augustini hipponensis episcopi sermones inediti* (Parisii 1842), Supplementum I, Serm. 24, pp. 41-42. L'attribution à saint Augustin repose sur le fait que l'ensemble du manuscrit est considéré comme un recueil augustinien, ce qui est loin d'être exact, surtout pour la troisième partie, à la fin de laquelle se trouve notre texte.

13. *Art. cit.*, *Rev. d'Hist. et de Litt. rel.* 1 (1896), p. 399.